

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 25 septembre 2024

DEL_20240925_01

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29
22
26

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE
Laurence FREMINET - Gilles BRIAND - Emilie CORDIER
Hervé MORICE - Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX
Stéphanie BURNEL (absente de 19h00 à 19h15) - Eric MEIGNEN
Denis ROULAND - Jean-Pierre LE CROM - Laurence DUPONT
Yannick BEAUVAIS (arrivé à 19h54) - Cécile OLIVIER
Marjorie GARCIA - Jessica NICOLAS - Thierno DIALLO
Brieg PICAULT - David PELON - Didier NOUZILLEAU - Alain DESMARS (départ à 19h47)

Objet :

**ZAC Place de la
Mairie
Approbation du
Programme
d'Équipement Public
(PEP)**

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

-
- Benoît PICHARD à Myriam LEROUX
- Magali MACE à Cécile OLIVIER
- Françoise HAFFRAY à David PELON
- Cécile NICOLAS à Didier NOUZILLEAU
- Alain DESMARS à Gilles BRIAND (à partir de 19h47)

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

26 septembre 2024

Et que la convocation avait été faite le
18 septembre 2024

Absents : Michel CONANEC -Aurélie LE GUNEHEC

Marjorie GARCIA a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Conformément aux dispositions en vigueur, il convient d'approuver le programme des équipements publics et d'en préciser les différents maîtres d'ouvrages, financeurs et gestionnaires.

Le tableau récapitulatif annexé à la présente délibération présente les ouvrages à réaliser.

Pour rappel, le programme des équipements publics de la ZAC « Place de la Mairie » comprend uniquement des programmes d'infrastructures qui seront réalisés en grande partie avant le démarrage des travaux de construction des logements.

Ces équipements sont les suivants :

- Création d'une voie nouvelle au Nord de l'opération
- Réhabilitation et réaménagement des abords (trottoirs et stationnements) des rues de la Mairie (avec création d'un carrefour à feux), Marie Curie et Francisco Ferrer
- Réseau de gestion des eaux pluviales aérien (noues et « espace capable ») et enterré,
- Réseau d'adduction d'eau potable (avec la défense incendie associée) et d'assainissement sous voirie,
- Réseau électrique et télécom sous voirie,

Les équipements seront réalisés à compter de janvier 2025

Conformément aux dispositions de l'article R.311-9 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet des mesures de publicités définies par l'article R.311-5 du même Code, à savoir :

- L'affichage de la présente délibération pendant un mois au siège de la CARENE et en mairie de Trignac ;
- La mention des affichages réalisés dans un journal diffusé à l'échelle du Département ;
- La publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,


VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,


VU l'avis de la commission Urbanisme en date du 17 septembre 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **Article 1 :** Approuver le programme des équipements publics de la ZAC « Place de la Mairie » conformément à l'article R. 311-8 du Code de l'Urbanisme tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **Article 2 :** Autoriser le Maire ou son représentant à procéder, conformément à l'article R. 311-9 du Code de l'Urbanisme, aux mesures de publicité et d'informations nécessaires au caractère exécutoire de la présente délibération.

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0


Maire de Trignac
Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le : 
ID : 044-214402109-20240925-DEL_20240925_01-DE